



o . d . a . e

observatoire du droit
d'asile et des étrangers

Témoignage

Mon ami pourrait être renvoyé avant que nous puissions nous marier

Mon nom est « Thérèse ». Je vis dans le canton du Jura, j'ai 18 ans et je suis encore en formation dans la ville de Soleure. Cela fait trois ans que je suis en couple avec mon ami originaire du Nigeria. Nous nous aimons, nous voulons nous marier et fonder une famille.

En avril 2007, mon ami s'est fait arrêté par la police à la suite d'un contrôle, parce qu'il était en possession de stupéfiants et n'avait pas d'autorisation de séjour en Suisse. Un jugement l'a condamné à une peine de 30 mois, dont la moitié seulement de prison ferme. Au moment du jugement, mon ami avait déjà purgé plus de la moitié de sa peine en détention préventive. Je lui rendais visite une fois par semaine à la prison de Lonay, puis à celle d'Orbe.

Le 22 juillet 2008, la police l'a informé que son renvoi aurait lieu le 14 août 2008, soit un jour avant sa sortie de prison. Tous nos rêves et nos perspectives communes pour l'avenir se sont brisés ce jour-là. Malgré toutes mes recherches, nous n'avons pas pu trouver de solution.

Le 14 août mon ami a été transféré dans le canton du Tessin, auquel il avait été attribué à la suite de sa demande d'asile. Pendant 4 jours, il n'a pas eu la possibilité de prendre contact avec moi. Puis il a été à nouveau transféré, cette fois vers le canton de Bâle, où il est aujourd'hui détenu en attendant l'exécution de son renvoi. Il aimerait rentrer par ses propres moyens et tente de contacter l'ambassade du Nigeria, parce qu'il ne supporte plus d'être en détention. Il ne connaît pas encore la date de son renvoi.

J'envisage de partir au Nigeria durant mes vacances pour me marier là-bas, mais je ne sais même pas si après mon ami pourra revenir en Suisse. Cette situation nous a fait passer des moments extrêmement difficiles ces derniers mois.

Témoignage de « Thérèse » (prénom fictif), le 28 août 2008

